

# SIVOM BELLOY CUVILLY LATAULE VOCATION ASSAINISSEMENT

## NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Globalement, le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 s'équilibre de la manière suivante,

SECTION	Projet BP 2025	Dont crédits reportés en dépenses	Dont crédits reportés en recettes
FONCTIONNEMENT	208 794,70 €	0	0
INVESTISSEMENT	787 139,82 €	0	0
TOTAL	995 934,52 €		

Le budget du SIVOM est voté par nature.

### I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Récapitulatif des chapitres budgétaires

Envoyé en préfecture le 11/03/2025

Reçu en préfecture le 11/03/2025

Publié le 11/03/2025

ID : 060-246001077-20250306-06032025\_004-BF



### A) LES DEPENSES

#### 1) Charges à caractère générale (chapitre 011)

Les charges à caractère générale s'établissent à 86 060,22 € contre 84 710,52 € au budget primitif 2024, ce qui représente une hausse due à un ajustement des dépenses pour le traitement H2S, pour les rejets vers la station d'épuration de Ressons-Sur-Matz et l'entretien des postes de relèvement.

#### 2) Charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel s'établissent à 5 260 € et sont donc en baisse suite à un réajustement au plus près des dépenses réelles.

#### 3) Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Elles s'établissent à 5 005 € et sont donc stables.

#### 4) Charges financières (chapitre 66)

Elles s'établissent à 7 335 € et sont donc en baisse puisque les intérêts de l'emprunt diminuent au fil des ans.

# SIVOM BELLOY CUVILLY LATAULE VOCATION ASSAINISSEMENT

## 5) Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Elles s'établissent à 0,00 € contre 9 000 € en 2024. Il s'agissait d'une possibilité laisser au SIVOM pour le remboursement des communes ayant participé financièrement au budget du SIVOM mais non réalisable pour le moment aux vues de la situation financière du syndicat avec les amortissements qui pénalisent grandement la section de fonctionnement.

## 6) Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Les dépréciations s'établissent à 45 €.

Les dotations aux amortissements sont en légère diminution puisque certains biens sont terminés d'être amortis.

## **B) LES RECETTES**

### 1) Les redevances

Elles sont revues stables.

### 2) Les produits exceptionnels

Une subvention exceptionnelle des tiers (communes membres du SIVOM) est prévue dans le cas où notre demande auprès de la DGFIP de virement de la section d'investissement vers la section de fonctionnement ne serait pas accepté afin de combler le déficit de fonctionnement plutôt que d'augmenter le prix de l'eau.

## II) SECTION D'INVESTISSEMENT

### C) LES DEPENSES

Le volume des dépenses d'investissement est en hausse car l'excédent capitalisé en investissement est plus important qu'en 2024.

### D) LES RECETTES

Les recettes d'investissement sont en hausse car l'excédent capitalisé en investissement est plus important qu'en 2024.

Envoyé en préfecture le 11/03/2025

Reçu en préfecture le 11/03/2025

Publié le 11/03/2025

ID : 060-246001077-20250306-06032025\_004-BF

